



ARLPHCQ

ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR
POUR PERSONNES HANDICAPÉES
DU CENTRE-DU-QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL
DE LA
44^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ARLPHCQ

RENCONTRE TENUE LE 16 JUIN 2022

**Centre communautaire Léo-Paul Therrien
541, rue Ducharme Notre-Dame-du-Bon-Conseil**

**PROCÈS-VERBAL DE LA
44^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ARLPHCQ
TENUE LE 16 JUIN 2022**

PRÉSENCES

PARTICIPANTS.ES	ORGANISMES
Marie-Claude Breault	Association de paralysie cérébrale régions Mauricie et Centre-du-Québec
Danny Lauzière	Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond
Monique Bélanger	Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond
Manon Bourbeau	Association des personnes déficientes intellectuelles Bécancour – Nicolet-Yamaska
Daniel Mailhot	Club de Basket en fauteuil roulant du Centre-du-Québec
Yanick Lapierre	Association des personnes handicapées de l'Érable inc.
Émilie Godin	Association des personnes handicapées de Nicolet-Yamaska
Réal Lacasse	Club Canadien des Aveugles
Marie-Soleil Latour	Autisme Centre-du-Québec
Gilles Tessier	Table de concertation du loisir en déficience intellectuelle MRC Drummond
Isabelle Michaud	Association des personnes malentendantes des Bois-Francs

[illegible]

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS (ES)

Le président, M. Daniel Mailhot souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les invite à se présenter. Par la suite, il déclare la 44^e assemblée générale annuelle ouverte. Début de l'assemblée à 13h34.

1.2 NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE ET D'UN(E) SECRÉTAIRE

Rés. 1630 AGA 16-06-22

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Yanick Lapierre, appuyée par Réal Lacasse que Daniel Mailhot soit président d'assemblée et Marie-Soleil Latour soit secrétaire d'assemblée.

1.3 VÉRIFICATION DU QUORUM

Les exigences du quorum sont satisfaites. La réunion peut donc se poursuivre.

1.4 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Daniel Mailhot présente l'ordre du jour.

Rés. 1631 AGA 16-06-22

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Danny Lauzière et appuyée par Marie-Claude Breault que l'ordre du jour soit accepté.

1.5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 26 MAI 2021

Louis Gagné fait la lecture du procès-verbal de l'AGA.

Marie-Soleil Latour mentionne avoir été présente lors de la dernière AGA et ne pas se retrouver au PV.

Rés. 1632 AGA 16-06-22

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Manon Bourbeau, appuyée par Gilles Tessier que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2021 soit adopté avec la modification de Marie-Soleil Latour.

2) RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2021-2022

2.1 Présentation et adoption du rapport annuel 2021-2022

Daniel Mailhot fait la lecture de son mot du président de l'organisme qui se retrouve dans le rapport annuel d'activités. Louis Gagné fait la présentation du rapport d'activités 2021-2022 et mentionne qu'il se peut que des oublis soient présents étant entré en poste en février 2022.

Rés. 1633 AGA 16-06-22

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition Isabelle Michaud appuyée par Réal Lacasse que le rapport d'activité pour l'année 2021-2022 soit adopté tel que présenté.

3. Rapport financier 2021-2022

3.1 Présentation du rapport financier (non audité)

Louis Gagné fait la présentation du rapport financier maison au 31 mars 2022. Louis explique qu'un montant de subvention restante a été reçu le 27 mars 2022 à la hauteur de 27 000\$ ce qui augmente les bénéfices de l'organisme puisqu'il n'a pas pu être dépensé avant le 31 mars 2022. Puisque les états financiers audités ne sont pas prêts, aucune adoption n'est prévue pour ce point. Toutefois, à l'automne 2022, une assemblée générale extraordinaire aura lieu et permettra la présentation des états financiers audités, son adoption ainsi que la nomination de l'expert-comptable pour 2022-2023.

3.2 Présentation des prévisions budgétaires 2022-2023

Louis Gagné présente les prévisions budgétaires 2022-2023. Il est demandé par Marie-Josée Boucher quel est le travail effectué en termes de comptabilité par le conseil d'administration puisque celui-ci mentionne les heures effectuées en collaboration avec la trésorière. Il est expliqué que la gestion financière de l'organisme n'était pas faite de manière efficace et organisée dans le passé ce qui a suscité plusieurs interrogations à la suite du départ de toute l'équipe au cours de l'année précédente. Tout était conforme et légal, mais aucun classement n'était fait. Un système est maintenant en place.

4. PAUSE

5. PLAN D'ACTIONS 2022-2023

Louis Gagné mentionne que l'embauche d'une ressource qui aura un mandat de développement sera fait en 2022-2023. Une rencontre des membres aura lieu afin de connaître les besoins de ceux-ci et pour faire la promotion de l'ARLPHCQ. L'ARLPHCQ participera aux événements des membres à leur demande afin de faire la promotion des services. L'organisme ira aussi à la rencontre des élus afin de promouvoir le loisir chez les personnes handicapées et représenter les organismes qui œuvrent auprès de la clientèle.

6. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rés. 1634 AGA 16-06-22

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Manon Bourbeau et appuyée par Gilles Tessier de ratifier les actes posés par le conseil d'administration en 2021-2022.

7. ÉLECTIONS

7.1 NOMINATION D'UNE OU D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION ET D'UNE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Rés. 1635 AGA 16-06-22

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Yanick Lapierre et appuyée par Émilie Godin que Daniel Mailhot agisse comme président d'élection, Marie-Soleil Latour comme secrétaire d'élection et que Élisabeth Royer agisse ainsi que scrutateur.

7.2 Mise en candidature et élection (4 postes disponibles)

Cette année, 4 postes sont à combler puisqu'il y a 4 personnes en réélections :

- Zone Drummond : Daniel Mailhot, en réélection
- Zone Arthabaska : Marie-Soleil Latour, en réélection
- Zone générale : Réal Lacasse, en réélection
- Zone générale : poste vacant

(Zones de Nicolet-Yamaska, de l'Érable, de Bécancour : ne sont pas en élection pour cette année)

Les élections se feront en trois (4) étapes :

- 1) Élections pour combler le poste dans la zone de Drummond
- 2) Élections pour combler le poste dans la zone d'Arthabaska
- 3) Élections pour combler le poste dans la zone générale
- 4) Élections pour combler le poste dans la zone générale

1.) Élections dans la zone de Drummond :

Réal Lacasse	Propose	Richard Pellerin
Émilie Godin	Propose	Danny Lauzière
Danny Lauzière	Propose	Daniel Mailhot
Manon Bourbeau	Propose	Marie-Josée Boucher
Danny Lauzière	Propose	Gilles Tessier

Fin des propositions

Gilles Tessier refuse.
Marie-Josée Boucher refuse.
Daniel Mailhot refuse.
Danny Lauzière refuse.
Richard Pellerin accepte.

Richard Pellerin est élu par acclamation.

2.) Élections dans la zone d'Arthabaska :

Marie-Claude Breault	Propose	Isabelle Michaud
Richard Pellerin	Propose	Daniel Mailhot

Fin des propositions

Isabelle Michaud refuse.
Daniel Mailhot accepte.

Daniel Mailhot est élu par acclamation.

3.) Deux élections pour la zone générale

Daniel Mailhot	Propose	Manon Bourbeau
Marie-Soleil Latour	Propose	Andréanne Dolbec

Fin des propositions

Audréanne Dolbec accepte.
Manon Bourbeau refuse.

Audréanne Dolbec est élue par acclamation.

Réouverture des candidatures

Manon Bourbeau	Propose	Isabelle Michaud
----------------	---------	------------------

Fin des propositions

Isabelle Michaud accepte.

Isabelle Michaud est élue par acclamation.

Le nouveau conseil d'administration est composé pour un mandat de deux ans d'Isabelle Michaud, de Audréanne Dolbec, de Daniel Mailhot, de Richard Pellerin et pour un mandat d'un an de Yanick Lapierre, de Émilie Godin et de Marie-Claude Breault.

8. PAROLE AUX MEMBRES

En fonction de la réalité sanitaire, le tournoi de quilles n'a pas eu lieu depuis deux ans. Comme l'ARLPHCQ n'organise pas d'activités, le tournoi de quilles régional sera dorénavant chapeauté par l'APHÉ. Louis Gagné aborde aussi Destination Loisir 2022 aux membres. Ce beau projet suscite des questionnements et un engouement des organismes. Les membres remercient et félicitent l'implication du conseil d'administration ainsi que celle du directeur, Louis Gagné.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

HEURES : 15h46

Rés. 1636 AGA 16-06-2022

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Manon Bourbeau que l'assemblée soit levée.



Daniel Mailhot, président



Marie-Soleil Latour, secrétaire